

DECRET N° 83-347 du 30 Septembre 1983

Chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie de l'intérim du
Camarade Adolphe BIAOU, Ministre du Tra-
vail et des Affaires Sociales pour comp-
ter du 29 Septembre 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la
Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;

VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 83-305 du 27 Août 1983 chargeant le Camarade
Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la Répu-
blique.

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 29 Septembre 1983, le Camarade
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Ener-
gie est chargé de l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires
Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le Présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 Septembre 1983

Pour le Président de la République,
le Président du Comité Permanent de
l'Assemblée Nationale Révolutionnaire,
chargé de l'intérim,



Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 PPC 2 MTAS-MIME
6 Autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA 2 DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-